



Conseil Municipal du 06 août 2026

Rendu-Compte de Décisions de M. le Maire

En application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les conseillers des décisions municipales qu'il a été amené à prendre en vertu des délégations qui lui ont été données depuis le dernier conseil municipal.

Date de signature	N° décision	Objet	Prestataire/Bénéficiaire/ Titulaire
08/06/2026	DEC2026_29	Délégation ponctuelle du droit de préemption urbain sur un bien sis à Mazan - Grand Rue	EPF PACA
10/06/2026	DEC2026_30	Convention de mise à disposition payante de la Boiserie ; Du 28/05/2027 au 31/05/2027 Montant : 1 610 €	ASSOCIATION TEMPS DE FLECHE M. Jean-Yves BLATIERE Président
11/06/2026	DEC2026_31	Convention de mise à disposition payante de la Boiserie ; Du 26/05/2027 au 27/05/2027 Montant : 1 275 €	ENTREPRISE CSE AUZON VENTOUX
16/06/2026	DEC2026_32	Remboursement somme versée suite à l'annulation de la location (mariage)	Mme Ferrari DELTA PARIS
22/06/2026	DEC2026_33	Convention de mise à disposition payante de la Boiserie ; Du 17/01/2027 au 18/01/2027 Montant : 350 €	ASSOCIATION LIONS CLUB CARPENTRAS M. Fabrice CARRIQUE Président
23/06/2026	DEC2026_34	Convention de mise à disposition payante de la Boiserie ; Du 16/10/2026 au 18/10/2026 Montant : 1 610 €	ASSOCIATION CULTURE COMPLICES Mme Claire DIDOIN présidente
23/06/2026	DEC2026_35	Convention de mise à disposition payante de la Boiserie ; Du 29/01/2027 au 01/02/2027 Montant : 1 610 €	ASSOCIATION CHORALE HAUT DE GAMME M. André PRAT Président
23/06/2026	DEC2026_36	Convention d'accompagnement CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) Montant : 4 800 €. Durée : 6 mois à compter du règlement de l'acompte. Renouvelable par avenant d'un commun accord	CAUE 84
26/06/2026	DEC2026_37	Convention de mise à disposition payante de la Boiserie ; Du 02/06/2027 au 03/06/2027 Montant : 345 €	ASSOCIATION DGM Mme Marie-Josée Flegon Présidente
09/07/2026	DEC2026_38	Annule et remplace la décision n°DEC2026_35	ASSOCIATION CHORALE HAUT DE GAMME M. André PRAT Président

Date de signature	N° décision	Objet	Prestataire/Bénéficiaire/ Titulaire
15/07/2026	DEC2026_39	Budget annexe Lotissement Terrasses - remboursement anticipé partiel du prêt relais. Montant initial : 800 000 €. Remboursement anticipé d'un montant de 200 000 € sur capital restant dû de 400 000 €	Crédit Mutuel
20/07/2026	DEC2026_40	Convention de mise à disposition payante de la Boiserie ; Du 24/10/2026 au 25/10/2026 Montant : 1 490 €	Mr BELHAJ Youssef

Le

10 AOUT 2026

Le Maire

Stéphane CLAUDON

